

DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE D
2025-04-043 BUDGET ORDU

ID: 031-243100732-20250408-202504043-BF

Séance du 08 avril 2025

L'an 2025, le 8 avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Leandre Roumagnac

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
46	31	39
		Pour : 39
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Date de la convocation
31 mars 2025

Date d'affichage
__/__/__

Étaient présents :

Bonrepos-Riquet: Philippe SEILLES,
Garidech: Maryse AUGER, Vincent RICHARD, Joanna TULET,
Gauré: Christian GALINIER,
Gémil: Jean-Noël BAUDOU,
Gragnague: Amador ESPARZA, Caroline SALESSES,
Lapeyrouse-Fossat: Corinne GONZALEZ, Audrey SPITZ, Edmond VINTILLAS,
Montastruc-la-Conseillère: Jean-Baptiste CAPEL, Marjorie MAUCOUARD, William LASKIER,
Montjoire: Isabelle GOUSMAR, Patrick GAY,
Lavalette: André FONTES,
Paulhac: Nathalie THIBAUD, Jean-Michel BERSIA,
Roquesérière: Thierry CASTET,
Saint-Jean L'Herm: Eric COGO,
Saint-Marcel Paulel: Véronique RABANEL,
Saint-Pierre: Pierrette JARNOLE,
Verfeil: Patrick PLICQUE, Jean-Pierre CULOS, Francis GARRIGUES, Catherine DEBONS, Rose-Marie MARTINEZ-FUENTE,
Villariès: Léandre ROUMAGNAC, Jean-François LOZANO,

Bazus: Véronique BOULOUYS en remplacement de Brigitte GALY,

Procurator(s) :

Garidech: Christian CIERCOLES ayant donné pouvoir à Vincent RICHARD.
Lapeyrouse-Fossat: Eric BRESSAND ayant donné pouvoir à Corinne GONZALEZ,
Lapeyrouse-Fossat: Eric VASSAL ayant donné pouvoir à Jean-Baptiste CAPEL,
Paulhac: Jean-Christophe CHAUVET ayant donné pouvoir à Nathalie THIBAUD,
Montjoire: Nancy SOURBIER ayant donné pouvoir à Isabelle GOUSMAR,
Montpitol: Jean-François CASALE ayant donné pouvoir à Pierrette JARNOLE,
Roquesérière: Grégory SEGUR ayant donné pouvoir à Thierry CASTET,
Verfeil: Aurélie SECULA ayant donné pouvoir à Patrick PLICQUE,

Étal(en)t absent(s) :

ne prend pas part au vote Daniel CALAS

Étal(en)t excusé(s) :

Lavalette: Jean-Dominique POZZO,
Montastruc-la-Conseillère: Sandrine GRELET, Jean-Marie RAYNAUD, Patricia CADOZ,
Verfeil: Céline ROMERO,

A(On)t été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

Pierrette JARNOLE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__
et publication du
__/__/__

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

sous la présidence de Leandre Roumagnac

Investissement

Dépenses :	Prévu :	1 242 240,16
	Réalisé :	354 216,28
	Reste à réaliser :	100 860,00
Recettes :	Prévu :	1 242 240,16
	Réalisé :	1 050 958,41
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses :	Prévu :	3 964 740,37
	Réalisé :	3 483 082,42
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévu :	3 964 740,37
	Réalisé :	4 022 798,37
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice.

Investissement :
Fonctionnement :
Résultat global :

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 031-243100732-20250408-202504043-BF

539 715,95

1 236 458,08

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Gragnague le

Le Président Daniel Calas

le(s) secrétaire(s) de séance



DÉLIBÉRATIONS

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE D
2025-04-044 BUDGET ORD

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 031-243100732-20250408-202504044-BF



Séance du 08 avril 2025

L'an 2025 le 8 avril. l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Daniel CALAS

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
46	32	41
		Pour : 41
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Date de la convocation
28 mars 2025

Date d'affichage
__/__/__

Étaient présents :

Bazus:Brigitte GALY
Bonrepos Riquet:Philippe SEILLES
Garidech: Vincent RICHARD Joanna TULET Christian CIERCOLES Maryse AUGER
Gauré:Christian GALINIER
Gémil:Jean-Noël BAUDOU
Gragnague:Daniel CALAS,Caroline SALESSES
Lapeyrouse-Fossat: Edmond VINTILLAS
Lavalette: André FONTES
Montastruc-la-Consellière: Jean-Baptiste CAPEL William LASKIER
Montjoire:Isabelle GOUSMAR
Paulhac:Didier CUJIVES, Jean-Michel BERSIA
Montpitol:Jean BEPMALÉ
St Jean Iherm: Eric COGO
Saint-Pierre :Pierrette JARNOLE
Verfeil Patrick PLICQUE, Aurelie SECULA Jean-Pierre CULOS Francis GARRIGUES
Catherine DEBONS
Villarlès:Léandre ROUMAGNAC

Procuration(s) :

Garidech: Christian CIERCOLES ayant donné pouvoir à Vincent RICHARD.
Gragnague: Hélène BRUNEAU ayant donné pouvoir à Daniel CALAS.
Lapeyrouse-Fossat: Eric BRESSAND ayant donné pouvoir à Corinne GONZALEZ,
Lapeyrouse-Fossat: Eric VASSAL ayant donné pouvoir à Jean-Baptiste CAPEL,
Paulhac: Jean-Christophe CHAUVET ayant donné pouvoir à Nathalie THIBAUD,
Montjoire: Nancy SOURBIER ayant donné pouvoir à Isabelle GOUSMAR,
Montpitol: Jean-François CASALE ayant donné pouvoir à Pierrette JARNOLE,
Roquesérière: Grégory SEGUR ayant donné pouvoir à Thierry CASTET,
Verfeil: Aurélie SECULA ayant donné pouvoir à Patrick PLICQUE,

Étal(en)t absent(s) :

Étal(en)t excusé(s) :

Lavalette:Jean-Dominique POZZO,
Montastruc-la-Consellière: Sandrine GRELET, Jean-Marie RAYNAUD, Patricia CADOZ,
Verfeil: Céline ROMERO,

A(On)t été nommé(es)secrétaire(s) de séance :

Pierrette JARNOLE

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le

__/__/__
et publication du
__/__/__

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Daniel CALAS, après avoir approuvé le CFU de l'exercice 2024 le 8/04/2025

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 031-243100732-20250408-202504044-BF

S²LO

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire

Statuant sur l'affectation du résultat

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	268 451,17
- un excédent reporté de :	806 167,12
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	539 715,95
- un excédent d'investissement de :	696 742,13
- un déficit des restes à réaliser de :	100 860,00
Soit un excédent de financement de :	596 882,13

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	539 715,95
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	539 715,95
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	696 742,13

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président el le(s)

Secrétaire(s) de séance

Fait à Gragnague

Le Président

Daniel CALAS

le(s) secrétaire(s) de séance



DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

S²LOW

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
2025-04-045 BUDGET ORD

ID : 031-243100732-20250408-202504045-BF

Séance du 08 avril 2025

L'an 2025, le 8 avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Daniel CALAS

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
46	32	41
		Pour : 41
		Contre : 0
		Abstentions : 0
Date de la convocation		
31 mars 2025		
Date d'affichage		
/ /		

Étaient présents :

Bonrepos-Riquet: Philippe SEILLES,
Garidech: Maryse AUGER, Vincent RICHARD, Joanna TULET,
Gauré: Christian GALINIER,
Gémil: Jean-Noël BAUDOU,
Gragnague: Daniel CALAS, Amador ESPARZA, Caroline SALETTES,
Lapeyrouse-Fossat: Corinne GONZALEZ, Audrey SPITZ, Edmond VINTILLAS,
Montastruc-la-Conseillère: Jean-Baptiste CAPEL, Marjorie MAUCOUARD, William LASKIER,
Montjoire: Isabelle GOUSMAR, Patrick GAY,
Lavalette: André FONTES,
Paulhac: Nathalie THIBAUD, Jean-Michel BERSIA,
Roquesérière: Thierry CASTET,
Saint-Jean L'Herm: Eric COGO,
Saint-Marcel Paulel: Véronique RABANEL,
Saint-Pierre: Pierrette JARNOLE,
Verfeil: Patrick PLICQUE, Jean-Pierre CULOS, Francis GARRIGUES, Catherine DEBONS, Rose-Marie MARTINEZ-FUENTE,
Villariès: Léandre ROUMAGNAC, Jean-François LOZANO,

Bazus: Véronique BOULOUYS en remplacement de Brigitte GALY,

Procurator(s) :

Garidech: Christian CIERCOLES ayant donné pouvoir à Vincent RICHARD.
Gragnague: Hélène BRUNEAU ayant donné pouvoir à Daniel CALAS.
Lapeyrouse-Fossat: Eric BRESSAND ayant donné pouvoir à Corinne GONZALEZ,
Lapeyrouse-Fossat: Eric VASSAL ayant donné pouvoir à Jean-Baptiste CAPEL,
Paulhac: Jean-Christophe CHAUVET ayant donné pouvoir à Nathalie THIBAUD,
Montjoire: Nancy SOURBIER ayant donné pouvoir à Isabelle GOUSMAR,
Montpitol: Jean-François CASALE ayant donné pouvoir à Pierrette JARNOLE,
Roquesérière: Grégory SEGUR ayant donné pouvoir à Thierry CASTET,
Verfeil: Aurélie SECULA ayant donné pouvoir à Patrick PLICQUE,

Étaient absent(s) :

Étaient excusé(s) :

Lavalette: Jean-Dominique POZZO,
Montastruc-la-Conseillère: Sandrine GRELET, Jean-Marie RAYNAUD, Patricia CADOZ,
Verfeil: Céline ROMERO,

A(On) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

/ /
et publication du
/ /

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

réuni sous la présidence de Daniel CALAS

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025 :

Investissement

Dépenses : 785 627,61

Recettes : 886 487,61

Fonctionnement

Dépenses : 3 751 790,42

Recettes : 3 751 790,42

		Envoyé en préfecture le 10/04/2025
		Reçu en préfecture le 10/04/2025
		Publié le 11/04/2025
		ID : 031-243100732-20250408-202504045-BF
Pour rappel, t		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	8	
Recettes :	886 487,61	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	3 751 790,42	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	3 751 790,42	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Gragnague

Le Président Daniel Calas

le(s) secrétaire(s) de séance



DÉLIBÉRATIONS

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
2025-04-046 BUDGET OFFICIEL

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 031-243100732-20250408-202504046-BF



Séance du 08 avril 2025

L'an 2025, le 8 avril. L'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Leandre Roumagnac

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
46	31	39
		Pour : 39
		Contre : 0
		Abstentions : 0
Date de la convocation		
31 mars 2025		
Date d'affichage		
/ /		

Étaient présents :

Bonrepos-Riquet: Philippe SEILLES,
Garidech: Maryse AUGER, Vincent RICHARD, Joanna TULET,
Gauré: Christian GALINIER,
Gémil: Jean-Noël BAUDOU,
Gragnague: Amador ESPARZA, Caroline SALESSES,
Lapeyrouse-Fossat: Corinne GONZALEZ, Audrey SPITZ, Edmond VINTILLAS,
Montastruc-la-Consellière: Jean-Baptiste CAPEL, Marjorie MAUCOUARD, William LASKIER,
Montjoire: Isabelle GOUSMAR, Patrick GAY,
Lavalette: André FONTES,
Paulhac: Nathalie THIBAUD, Jean-Michel BERSIA,
Roquesérière: Thierry CASTET,
Saint-Jean L'Herm: Eric COGO,
Saint-Marcel Paulel: Véronique RABANEL,
Saint-Pierre: Pierrette JARNOLE,
Verfeil: Patrick PLICQUE, Jean-Pierre CULOS, Francis GARRIGUES, Catherine DEBONS, Rose-Marie MARTINEZ-FUENTE,
Villarlès: Léandre ROUMAGNAC, Jean-François LOZANO,
Bazus: Véronique BOULOUYS en remplacement de Brigitte GALY,

Procurator(s) :

Garidech: Christian CIERCOLES ayant donné pouvoir à Vincent RICHARD,
Lapeyrouse-Fossat: Eric BRESSAND ayant donné pouvoir à Corinne GONZALEZ,
Lapeyrouse-Fossat: Eric VASSAL ayant donné pouvoir à Jean-Baptiste CAPEL,
Paulhac: Jean-Christophe CHAUVET ayant donné pouvoir à Nathalie THIBAUD,
Montjoire: Nancy SOURBIER ayant donné pouvoir à Isabelle GOUSMAR,
Montpitol: Jean-François CASALE ayant donné pouvoir à Pierrette JARNOLE,
Roquesérière: Grégory SEGUR ayant donné pouvoir à Thierry CASTET,
Verfeil: Aurélie SECULA ayant donné pouvoir à Patrick PLICQUE,

Étaient absent(s) :

ne prend pas part au vote Daniel CALAS

Étaient excusé(s) :

Lavalette: Jean-Dominique POZZO,
Montastruc-la-Consellière: Sandrine GRELET, Jean-Marie RAYNAUD, Patricia CADOZ,
Verfeil: Céline ROMERO,

A(On) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

Pierrette JARNOLE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

/ /
et publication du
/ /

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

sous la présidence de Leandre Roumagnac

Investissement

Dépenses	Prévu :	4 495,35
	Réalisé :	768,92
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	4 495,35
	Réalisé :	5 028,85
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	98 313,02
	Réalisé :	81 385,36
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	98 313,02
	Réalisé :	77 115,43
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :
Fonctionnement :
Résultat global :

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 031-243100732-20250408-202504046-BF

S²LO

-4 269,93

0,00

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Gragnague

Le Président Daniel Calas

le(s) secrétaire(s) de séance



DÉLIBÉRATIONS

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
2025-04-047 BUDGET OF

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 031-243100732-20250408-202504047-BF



Séance du 08 avril 2025

L'an 2025 le 8 avril. l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Daniel CALAS

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
46	32	41
		Pour : 41
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Date de la convocation
28 mars 2025

Date d'affichage
__/__/__

Etaient présents :

Bazus:Brigitte GALY
Bonrepos Riquet:Philippe SEILLES
Garidech: Vincent RICHARD Joanna TULET Christian CIERCOLES Maryse AUGER
Gauré:Christian GALINIER
Gémil:Jean-Noël BAUDOU
Gragnague:Daniel CALAS, Caroline SALESES
Lapeyrouse-Fossat: Edmond VINTILLAS
Lavalette:André FONTES
Montastruc-la-Consellière: Jean-Baptiste CAPEL William LASKIER
Montjoire:Isabelle GOUSMAR
Paulhac:Didier CUJIVES, Jean-Michel BERSIA
Montpitol:Jean BEPMALÉ
St Jean l'herm: Eric COGO
Saint-Pierre :Pierrette JARNOLE
Verfeil Patrick PLICQUE, Aurelle SECULA Jean-Pierre CULOS Francis GARRIGUES
Catherine DEBONS
Villariès:Léandre ROUMAGNAC

Procuratior(s) :

Garidech: Christian CIERCOLES ayant donné pouvoir à Vincent RICHARD.
Gragnague: Hélène BRUNEAU ayant donné pouvoir à Daniel CALAS.
Lapeyrouse-Fossat: Eric BRESSAND ayant donné pouvoir à Corinne GONZALEZ,
Lapeyrouse-Fossat: Eric VASSAL ayant donné pouvoir à Jean-Baptiste CAPEL,
Paulhac: Jean-Christophe CHAUVET ayant donné pouvoir à Nathalie THIBAUD,
Montjoire: Nancy SOURBIER ayant donné pouvoir à Isabelle GOUSMAR,
Montpitol: Jean-François CASALE ayant donné pouvoir à Pierrette JARNOLE,
Roquesérière: Grégory SEGUR ayant donné pouvoir à Thierry CASTET,
Verfeil: Aurélie SECULA ayant donné pouvoir à Patrick PLICQUE,

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Lavalette:Jean-Dominique POZZO,
Montastruc-la-Consellière: Sandrine GRELET, Jean-Marie RAYNAUD, Patricia CADOZ,
Verfeil: Céline ROMERO,

A(On)t été nommé(es)secrétaire(s) de séance :

Pierrette JARNOLE

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le

__/__/__
et publication du
__/__/__

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Daniel CALAS, après avoir approuvé le CFU de l'exercice 2024 le 8/04/2025

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 031-243100732-20250408-202504047-BF

S²LO

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire

Statuant sur l'affectation du résultat

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de : 4 269,93

- un déficit reporté de : 0,00

Soit un déficit de fonctionnement cumulé de : 4 269,93

- un excédent d'investissement de : 4 269,93

- un déficit des restes à réaliser de : 0,00

Soit un excédent de financement de : 4 269,93

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : DÉFICIT 4 269,93

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 0,00

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 4 269,93

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT 4 269,93

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président
pour le conseil en séance

et le(s)

Fait à Gragnague

Le Président

Daniel CALAS

le(s) secrétaire(s) de séance



DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 031-243100732-20250408-20250408-BF



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
2025-04-048 BUDGET OF

Séance du 08 avril 2025

L'an 2025, le 8 avril. l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Daniel CALAS

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
46	32	41
		Pour : 41
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

Bonrepos-Riquet: Philippe SEILLES,
Gardech: Maryse AUGER, Vincent RICHARD, Joanna TULET,
Gauré: Christian GALINIER,
Gémil: Jean-Noël BAUDOU,
Gragnague: Daniel CALAS, Amador ESPARZA, Caroline SALETTES,
Lapeyrouse-Fossat: Corinne GONZALEZ, Audrey SPITZ, Edmond VINTILLAS,
Montastruc-la-Consellière: Jean-Baptiste CAPEL, Marjorie MAUCOUARD, William LASKIER,
Montjoire: Isabelle GOUSMAR, Patrick GAY,
Lavalette: André FONTES,
Paulhac: Nathalie THIBAUD, Jean-Michel BERSIA,
Roquesérière: Thierry CASTET,
Saint-Jean L'Herm: Eric COGO,
Saint-Marcel Paulel: Véronique RABANEL,
Saint-Pierre: Pierrette JARNOLE,
Verfeil: Patrick PLICQUE, Jean-Pierre CULOS, Francis GARRIGUES, Catherine DEBONS, Rose-Marie MARTINEZ-FUENTE,
Villariès: Léandre ROUMAGNAC, Jean-François LOZANO,

Bazus: Véronique BOULOUYS en remplacement de Brigitte GALY,

Procurator(s) :

Gardech: Christian CIERCOLES ayant donné pouvoir à Vincent RICHARD.
Gragnague: Hélène BRUNEAU ayant donné pouvoir à Daniel CALAS.
Lapeyrouse-Fossat: Eric BRESSAND ayant donné pouvoir à Corinne GONZALEZ,
Lapeyrouse-Fossat: Eric VASSAL ayant donné pouvoir à Jean-Baptiste CAPEL,
Paulhac: Jean-Christophe CHAUVET ayant donné pouvoir à Nathalie THIBAUD,
Montjoire: Nancy SOURBIER ayant donné pouvoir à Isabelle GOUSMAR,
Montpitol: Jean-François CASALE ayant donné pouvoir à Pierrette JARNOLE,
Roquesérière: Grégory SEGUR ayant donné pouvoir à Thierry CASTET,
Verfeil: Aurélie SECULA ayant donné pouvoir à Patrick PLICQUE,

Étal(en)t absent(s) :

Étal(en)t excusé(s) :

Lavalette: Jean-Dominique POZZO,
Montastruc-la-Consellière: Sandrine GRELET, Jean-Marie RAYNAUD, Patricia CADOZ,
Verfeil: Céline ROMERO,

A(On)t été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le

__/__/__

et publication du

__/__/__

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

réuni sous la présidence de Daniel CALAS

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025 :

Investissement

Dépenses : 7 055,40

Recettes : 7 055,40

Fonctionnement

Dépenses : 94 555,40

Recettes : 94 555,40

ID : 031-243100732-20250408-202504048-BF

Reçu en prêt
plan budgét.

7 055,40 (dont 0,00 de RAR)

94 555,40 (dont 0,00 de RAR)

le(s) secrétaire(s) de séance



DÉLIBÉRATIONS



Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 031-243100732-20250408-20250409-BF



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU MARDI 08 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou à Gragnague sous la présidence de Monsieur Daniel CALAS.

Délégues titulaires présents :

Bonrepos-Riquet	Philippe SEILLES.
Garidech	Maryse AUGER, Vincent RICHARD, Joanna TULET.
Gauré	Christian GALINIER.
Gémil	Jean-Noël BAUDOU.
Gragnague	Daniel CALAS, Amador ESPARZA, Caroline SALESSES.
Lapeyrrouse-Fossat	Corinne GONZALEZ, Audrey SPITZ, Edmond VINTILLAS.
Montastruc-la-Conseillère	Jean-Baptiste CAPEL, Marjorie MAUCOUARD, William LASKIER.
Montjoire	Isabelle GOUSMAR, Patrick GAY.
Lavalette	André FONTES
Paulhac	Nathalie THIBAUD, Jean-Michel BERSIA
Roquescrière	Thierry CASTET
Saint-Jean L'Herm	Eric COGO
Saint-Marcel Paulel	Véronique RABANEL
Saint-Pierre	Pierrette JARNOLE
Verfeil	Patrick PLICQUE, Jean-Pierre CULOS, Francis GARRIGUES, Catherine DEBONS
Villariès	Rose-Marie MARTINEZ-FUENTE
	Léandre ROUMAGNAC, Jean-François LOZANO.

DATE DE LA CONVOCAION		
31 mars 2025		
NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
46	32	41
		Pour : 41
		Contre : 0
		Abstention : 0

Délégues Titulaires Absents excusés ayant donné pouvoir :

Garidech	Christian CIERCOLES ayant donné pouvoir à Vincent RICHARD.
Gragnague	Hélène BRUNEAU ayant donné pouvoir à Daniel CALAS.
Lapeyrrouse-Fossat	Eric BRESSAND ayant donné pouvoir à Corinne GONZALEZ.
Lapeyrrouse-Fossat	Eric VASSAL ayant donné pouvoir à Jean-Baptiste CAPEL.
Paulhac	Jean-Christophe CHAUVET ayant donné pouvoir à Nathalie THIBAUD.
Montjoire	Nancy SOURBIER ayant donné pouvoir à Isabelle GOUSMAR.
Montjoire	Jean-François CASALE ayant donné pouvoir à Pierrette JARNOLE.
Roquescrière	Grégory SEGUR ayant donné pouvoir à Thierry CASTET.
Verfeil	Aurélien SECULA ayant donné pouvoir à Patrick PLICQUE.

Délégues Titulaires Absents excusés :

Lavalette	Jean-Dominique POZZO.
Montastruc-la-Conseillère	Sandrine GRELET, Jean-Marie RAYNAUD, Patricia CADDOZ
Verfeil	Céline ROMERO,

Délégues Suppléants Présents en remplacement d'un Titulaire :

Bazus	Véronique BOULOUYS en remplacement de Brigitte GALY
-------	---

La secrétaire de séance : Pierrette JARNOLE.

N°2025-04-049 : FONGIBILITE DES CREDITS POUR LE BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DE TOURISME 2025.

Le règlement budgétaire et financier de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'il autorise le Conseil Communautaire à déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L. 5217-10-6 du CGCT). Dans ce cas, le Président informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Cette disposition permettra notamment d'amender dès que le besoin apparaîtra la répartition des crédits afin d'ajuster au plus près les crédits aux besoins de répartition, sans modifier le montant global des investissements. Elle permettra également de réaliser des opérations purement techniques sans attendre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l' Unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget annexe de l'Office de Tourisme.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Président
Daniel CALAS

La Secrétaire
Pierrette JARNOLE



La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice Administrative. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérécourse citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Publiée par Daniel CALAS (Président)
le : 14 /04 2025

DÉLIBÉRATIONS



Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 031-243100732-20250408-202504050-BF



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU MARDI 08 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou à Gragnague sous la présidence de Monsieur Daniel CALAS.

Délégués titulaires présents :

Bonrepos-Riquet	Philippe SEILLES.
Garidech	Maryse AUGER, Vincent RICHARD, Joanna TULET.
Gauré	Christian GALINIER.
Gémil	Jean-Noël BAUDOU.
Gragnague	Daniel CALAS, Amador ESPARZA, Caroline SALESSES.
Lapeyrouse-Fossat	Corinne GONZALEZ, Audrey SPITZ, Edmond VINTILLAS.
Montastruc-la-Conseillère	Jean-Baptiste CAPEL, Marjorie MAUCOUARD, William LASKIER.
Montjoire	Isabelle GOUSMAR, Patrick GAY.
Lavalette	André FONTES
Paulhac	Nathalie THIBAUD, Jean-Michel BERSIA
Roquesérière	Thierry CASTET
Saint-Jean L'Herm	Eric COGO
Saint-Marcel Paulel	Véronique RABANEL
Saint-Pierre	Pierrette JARNOLE
Verfeil	Patrick PLICQUE, Jean-Pierre CULOS, Francis GARRIGUES, Catherine DEBONS
Villariès	Rose-Marie MARTINEZ-FUENTE
	Léandre ROUMAGNAC, Jean-François LOZANO.

DATE DE LA CONVOCAION		
31 mars 2025		
NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
46	32	41
		Pour : 41
		Contre : 0
		Abstention : 0

Délégués Titulaires Absents excusés ayant donné pouvoir :

Garidech	Christian CIERCOLES ayant donné pouvoir à Vincent RICHARD.
Gragnague	Hélène BRUNEAU ayant donné pouvoir à Daniel CALAS.
Lapeyrouse-Fossat	Eric BRESSAND ayant donné pouvoir à Corinne GONZALEZ.
Lapeyrouse-Fossat	Eric VASSAL ayant donné pouvoir à Jean-Baptiste CAPEL.
Paulhac	Jean-Christophe CHAUVET ayant donné pouvoir à Nathalie THIBAUD.
Montjoire	Nancy SOURBIER ayant donné pouvoir à Isabelle GOUSMAR.
Montpiol	Jean-François CASALZ ayant donné pouvoir à Pierrette JARNOLE.
Roquesérière	Grégory SEGUR ayant donné pouvoir à Thierry CASTET.
Verfeil	Aurélien SECULA ayant donné pouvoir à Patrick PLICQUE.

Délégués Titulaires Absents excusés :

Lavalette	Jean-Dominique POZZO.
Montastruc-la-Conseillère	Sandrine GRELET, Jean-Marie RAYNAUD, Patricia CADDOZ
Verfeil	Céline ROMERO,

Délégués Suppléants Présents en remplacement d'un Titulaire :

Bazus	Véronique BOULOUYS en remplacement de Brigitte GALY
-------	---

La secrétaire de séance : Pierrette JARNOLE.

N°2025-04-050: ACTUALISATION DES BIENS AMORTIS AU BUDGET PRINCIPAL DURANT LES ANNEES PRECEDENTES ET MISE EN CONFORMITE AVEC LE COMPTABLE.

Le passage à la nomenclature M57 a permis de faire un état des lieux des biens immobilisés au budget principal afin de permettre d'être en adéquation et en conformité avec les comptes du comptable public.

A cet effet, le comptable réalisera les ajustements financiers tel que présentés dans le tableau ci-dessous par une opération d'ordre non budgétaire faisant intervenir l'article comptable 1068.

DEPENSES						RECETTES	
281848	2805	280422	281838	281578	2815731	28138	28181
5 285,22 €	4 333,85 €	36 480,77 €	1 116,13 €	3 056,40 €	499,38 €	3 683,68 €	858,84 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'Unanimité :

- **APPROUVE** les ajustements financiers concernant les immobilisations
- **DEMANDE** à Monsieur le Comptable de bien vouloir procéder aux écritures comptables.

Pour copie conforme.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Président
Daniel CALAS



La Secrétaire
Pierrette JARNOLE



La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice Administrative. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Publiée par Daniel CALAS (Président)
le : 14 / 04 / 2025